



CONNAISSANCE ET UTILISATION DU DTU PAPIERS PEINTS ET REVÊTEMENTS

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Être capable de défendre les intérêts de l'entreprise en s'appuyant sur le DTU Papiers peints et revêtements muraux. Connaître les conditions d'application et le contenu de ce DTU.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel administratif des entreprises de peinture ou salariés des entreprises de finition souhaitant se former à la technologie des papiers peints et revêtements muraux.

PRÉREQUIS :

Maîtriser le contenu des formations "Matériel et subjectiles en peinture (TMS)", "Préparations pour travaux de peinture intérieure (TPR)" et "Travaux de finition intérieurs (TFI)".

DURÉE :

3 jours (21 heures).

HORAIRES :

De 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

LIEU DE FORMATION :

FORTEC PRO
11, rue Maurice Bouchor,
93100 MONTREUIL.

MOYENS D'ACCÈS ET HÉBERGEMENTS :

Consultez notre site Internet "fortecpro.com", rubrique "Nous rencontrer".

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Évaluation écrite des acquis en fin de formation.

COÛT DE LA FORMATION :

Plusieurs possibilités de prise en charge financière. Veuillez nous contacter.

Code : TDRM

CONTENUS PÉDAGOGIQUES :

□ INTRODUCTION

- Les Normes Françaises (NF).
- Présentation du DTU 59.4 Papiers peints et revêtements muraux.
- Les modalités de rédaction des DTU.
- La référence aux DTU des autres corps d'état.
- Les conditions d'application selon le type de marché (marché public ou marché privé).
- L'application du DTU en l'absence de précision dans les documents contractuels du marché.
- Les risques encourus en cas de non respect des prescriptions du DTU.
- Les travaux hors du champ d'application du DTU.

□ LE CONTENU DU DTU

- Rappel de la définition des termes techniques utilisés et de la technologie relative aux papiers et revêtements muraux.
- La classification des produits.
- L'étude des différents chapitres.
- Les tableaux de prescription des travaux en fonction du subjectile et de la finition.

□ L'UTILISATION DU DTU PAPIERS PEINTS ET REVÊTEMENTS MURAUX PAR L'ÉTUDE DE CAS

- Rechercher l'état de finition d'un subjectile avant travaux.
- Réceptionner les supports.
- Rédiger ou corriger les timbres d'un devis en respectant le DTU.
- Réagir à une prescription stipulée sur les documents contractuels contraire au DTU.
- Vérifier la conformité des conditions d'exécution des travaux.
- L'implication de la qualité de finition demandée sur les travaux à exécuter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthode expositive puis mise en application par méthode active et interrogative. Études de cas.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées des outils pédagogiques traditionnels, matériel audiovisuel et supports de cours.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Les stagiaires devront se munir pour le premier jour de cours du matériel suivant : feuilles de papier, règle, stylos à bille et éventuellement, DTU Papiers peints et revêtements muraux personnel.

CONSEILS ET INSCRIPTION :

Pour toute information, obtention d'un devis ou inscription, merci de nous communiquer les données suivantes :

Pour les particuliers :

- nom, prénom et adresse ;
- numéros de téléphone fixe et portable ;
- adresse eMail.

Pour les entreprises :

- nom et adresse de l'entreprise ;
- numéros de téléphone et de fax ;
- nom de la personne à contacter dans l'entreprise ;
- adresse eMail ;
- nom et prénom du ou des stagiaires.

Une réponse vous parviendra dans les meilleurs délais.

CONTACTS :

Jean ROTA : ☎ 06.27.96.07.53

eMail : contact@fortecpro.com

SITE INTERNET :

www.fortecpro.com